

Treycovagnes enfin fixée sur son avenir

AMÉNAGEMENT ■ Après vingt ans de travaux, de déceptions et d'espoirs, le plan général d'affectation entre en vigueur.

Si ce n'est pas un exploit, sportivement parlant, le marathon qui vient d'achever la Commune de Treycovagnes mérite bien une mention, tant les autorités locales ont été persévérantes pour parvenir au terme d'un processus pour le moins laborieux. En effet, l'étude du plan général d'affectation (PGA) a débuté il y a près de vingt ans. Après avoir surmonté tous les écueils administratifs et judiciaires, le PGA vient d'entrer en vigueur. C'est une première dans le cadre d'AggloY, confirme Sébastien Genoud, responsable du projet d'agglomération.

Le syndic Stéphane Baudat, connu pour sa réserve, n'en arbore pas moins un sourire qui en dit long: «C'est vrai qu'avec un tel parcours, nous sommes contents d'être arrivés jusqu'au bout. Car il y a eu des moments où on s'est demandé s'il ne valait pas mieux tout arrêter.»

Il faut dire que le contexte législatif, l'ambiance locale avec les intérêts privés, et le chaud-froid soufflé par les services de l'Etat ont parfois fait douter l'Exécutif. Et la variable consécutive à la nouvelle Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT), adoptée en 2013, n'a



Sébastien Genoud, responsable du projet d'agglomération, et Stéphane Baudat, syndic de Treycovagnes, avec les plans des projets qui vont se concrétiser sous peu.

fait que rendre le processus plus complexe. Mais le résultat est là, et c'est ce qui compte.

Avec l'appui d'AggloY

Ce PGA a nécessité pas moins de trois enquêtes publiques. La zone «Sous les pins», sur les flancs de la colline de Chamblon, et une zone intermédiaire située près des activités artisanales, à la sortie sud du village, ont été les plus délicates à traiter.

Le PGA fait une part es-

sentielle à la densification. Le plan de quartier «Sous les pins» permettra d'accueillir quelque 160 habitants. Treycovagnes en compte 470 actuellement. Dans un horizon plus lointain, le Crêt du Châtelard pourrait accueillir des constructions pour une centaine d'habitants. Ce plan de quartier serait développé d'entente avec Chamblon.

Ce PGA suit l'évolution de la population, la plupart des actifs de Treycovagnes travaillant à l'extérieur. On

ne compte plus que deux agriculteurs dans le village. «Ce PGA correspond à la vision de l'agglomération qui était celle de 2005», commente Sébastien Genoud.

Stéphane Baudat souligne la qualité de la collaboration: «Pour une petite commune comme la nôtre, c'est une chance de pouvoir compter sur l'appui de l'agglomération. Car nous n'avons pas les moyens de nous offrir les services d'un technicien communal.»

Raposo

I. Ro

EN BREF

GRANDSONN

Château en alerte

Alors que les clients du café-bar Le Châtelet sirotaient leur café matinal sans sourciller, hier matin, l'alarme d'un détecteur de poussière du Château de Grandson a déclenché une alerte, vers 8h, auprès du Service de défense incendie et de secours du Nord vaudois. Et ce n'est pas le message audio indiquant aux visiteurs de quitter les lieux qui a incité les gens à délaissé leur boisson. En l'occurrence, il s'agissait d'une fausse alarme liée aux travaux menés au second étage de l'édifice historique.

C. Mo

MONTCHERAND

Livre collector

L'Association pour l'église de Montcherand a prévu de mettre les petits plats dans les grands pour les 125 ans de l'édifice. Et pour l'occasion, un livre baptisé *L'église Saint-Etienne de Montcherand* a été écrit par l'historienne de l'art et des monuments Katarina Queijo. Il sera présenté demain à 20h, à l'église de Montcherand. Par ailleurs, deux coupes de communion en argent datant de 1650, retrouvées lors des recherches pour l'ouvrage et récemment offertes par la Commune au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, à Lausanne, seront exceptionnellement exposées.

Com.

Des investissements importants

Une grande année

L'étude du PGA a coûté quelque 480 000 francs. Ce n'est pas la seule dépense consentie par le Conseil général. En effet, la réfection de la route cantonale en traversée de localité, avec la sécurisation et les arrêts de bus, nécessitera un investissement de plus d'un million de francs. Les

travaux devraient commencer en automne ou début 2019 au plus tard. Enfin, l'organe délibérant a accordé, le 18 juin, un crédit de 1,7 million de francs pour le réaménagement du carrefour du Châtelard et la liaison avec Yverdon-les-Bains, projet divisé à 6 millions au total.

I. Ro

YVERDON-LES-BAINS ■ Le Conseil communal siège aux Ateliers CFF

Election du bureau sous tension

Exception faite de la séance constitutive, où l'équilibre des forces incite les uns et les autres à marquer leur territoire – cela se manifeste notamment lors de la nomination des commissions –, l'élection du bureau d'un organe délibérant est généralement réglée comme du papier à musique. Selon une répartition consensuelle, les partis désignent leurs favoris, qui se confondent souvent avec les méritants, pour accéder à la deuxième, puis à la première vice-présidence.

Sauf accident, ou non réélection, cette progression dans la hiérarchie est respectée par tous. Même si le vote donne l'occasion à certains adversaires de manifester leur réprobation en s'abstenant ou en s'y opposant franchement.

Débat en perspective

La séance de ce soir a quelque chance de s'enflammer au moment de l'élection du bureau du Conseil. En effet, le candidat naturel à la présidence, Sébastien Nobs, a décliné l'offre. Son élection à la première vice-présidence, l'an dernier, a été marquée par un vent de



Catherine Carp, en mars 2016, lors de la proclamation des résultats du second tour à la Municipalité.

Carole Alkabes fronde. Depuis, le soutien apporté aux recourants dans le cadre du litige portant sur la salle de gymnastique du collège Pestalozzi lui vaut une discrète, mais solide, réprobation de son parti, le PLR.

La logique voudrait que le deuxième vice-président, Christian Weiler, par ailleurs président du PLR, saute une étape et gagne directement le fauteuil présidentiel. Une perspective qui ne répondrait pas à sa planification politique.

Un précédent

Du coup, le parti a demandé à Catherine Carp, présidente de l'organe délibérant en 2015-2016, de remettre le

couvert. Cette femme d'expérience a le sens du service et elle n'a pas décliné l'offre.

En apparence, cette redistribution ne devrait pas poser de problème. Maximilien Bernhard n'a-t-il pas lui aussi présidé le Conseil communal à deux reprises?

Mais dans un contexte politique qui reste tendu, la gauche pourrait être tentée de brouiller les cartes, et de pourrir l'atmosphère dans une famille PLR divisée par la controverse autour de la salle de gymnastique. En portant par exemple Christian Weiler à la présidence. Dans cette hypothèse, serait-il en mesure de refuser? Rien n'est moins sûr.

ISIDORE RAPOSO

Publicité

Journée d'information publique & Lancement du parcours didactique

8 juillet 2018

dès 10h

Alpage de La Grandsonnaz-Dessous

Le projet **Parc éolien de la Grandsonnaz et les communes partenaires** organisent une journée d'information publique pour le lancement d'un **parcours didactique dédié au projet**, destiné aux petits et grands, qui restera en place jusqu'à fin octobre. Vous aurez l'occasion, par le biais de nombreux panneaux thématiques, de démonstrations et d'activités ludiques, de mieux comprendre les caractéristiques et les enjeux de ce projet éolien du Nord vaudois.

Durant cette journée, les membres de l'équipe de projet et des spécialistes seront présents aux différents postes afin de vous informer et répondre à toutes vos questions.

Informations et contact
www.parcgrandsonnaz.ch
info@parcgrandsonnaz.ch

INFOS PRATIQUES
Navette en service toute la journée depuis le parking des Cluds.

Le temps de parcours est d'environ 2h (avec un arrêt à tous les panneaux).

Prévoyez de bonnes chaussures pour ce parcours en pâturage.